

L'an deux mil dix-sept, le 11 avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 4 avril s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. Jacques DELATTRE.

**Présents** : tous les membres en exercice à l'exception de

**Absents** : Mmes Nathalie FOULON ; Béatrice BASTIEN et  
Mrs Luigi SCANTAMBURLO ; David CREPIN

**Procuration** : Mme Marielle PRUVOST a donné procuration à Mr Jacques DELATTRE et  
Mr Claudy DEGAND a donné procuration à Mr Bernard VASSEUR

Mme Ingrid FOUCAUT est nommée secrétaire.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée un moment de recueillement (1 minute de silence) à la mémoire de Mr Daniel FOURRIER.

Ensuite, il présente toutes les cartes de remerciements données par les familles des défunts survenus récemment.

### **DELIBERATIONS**

Objet : Vote du compte administratif et du compte de gestion 2016

Mr le Maire donne la parole à Mr AIMAR Nicolas Adjoint aux finances pour présenter les différents comptes. Mr AIMAR demande à Mr VENDEVILLE de présider la séance pour le compte administratif et le compte de gestion 2016.

L'assemblée après avoir entendu l'exposé du compte administratif de la Commune et le compte de gestion de la trésorerie vote à l'unanimité et décide d'affecter les résultats comme suit :

**Objet : Vote des taux d'imposition**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de voter les taux pour cette année, il ne souhaite pas augmenter les taux et seront comme l'an dernier :

Sont retenus les taux suivants pour l'année 2017 :

- Taux taxe d'habitation :.....14,21 %
- Taux taxe foncier bâti : .....12,91 %
- Taux taxe foncier non bâti .....33,51 %

Après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 0 abstention, 0 contre, le conseil municipal accepte les nouveaux taux d'imposition.

**Objet : Subventions aux Associations Elnoises**

Monsieur le Maire demande à Mr AIMAR Nicolas de soumettre les informations requises lors de la réunion avec la Commission des Finances.

Mr AIMAR informe l'assemblée qu'il a été décidé avec la Commission des Finances d'augmenter de 50 € les subventions aux Associations Elnoises.

Après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 0 abstention, 0 contre, le conseil municipal accepte la décision prise en Commission.

**Objet : Vote du Budget Primitif 2017**

Mr le Maire demande à Mr AIMAR Nicolas de présenter les différents chapitres du BP 2017. Celui-ci s'équilibre en section de fonctionnement dépenses et recettes pour 800 052,66 €. En section d'investissement recettes et dépenses pour 328 714,90 €. Soit un budget primitif total de 1 128 767,56 € pour les 2 sections.

**Objet : Droit de préemption**

Mr le Maire informe l'assemblée de la vente du bien immobilier situé au 39 rue Bernard Chochoy. Il y a lieu de faire valoir le droit de préemption de la commune. Grâce à cette acquisition, l'aménagement d'un parking serait profitable. Après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 0 abstention, 0 contre, le conseil municipal est favorable au droit de préemption et charge Mr le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

**Objet : Autre acquisition possible**

Mr le Maire signale que l'acquisition du bâtiment de feu Mr Michel LEFEBVRE bordant le parking de l'atelier municipal servant actuellement de dépôt des bouchons (bouchons de l'Espoir) serait l'occasion d'agrandissement. En cas de vente, il demande aux conseillers s'ils sont d'accord pour cet achat. Tous semblent d'accord.

**Objet : Demande caution pour le matériel micro/sonorisation**

Monsieur le Maire signale au conseil municipal que du nouveau matériel pour la salle a été acheté (micro et sono). Pour les prêts il demande d'instaurer une caution et à quel tarif ?

Après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 0 abstention, 0 contre, le conseil municipal décide d'instaurer une caution de 400 € pour toute personne souhaitant emprunter le matériel. En cas de dégradations, le chèque de 400 € sera encaissé auprès de la trésorerie.

**Objet : Adhésion du SMEVEM au SIDEALF**

Avis Favorable

## **Objet : Renforcement talus rue Jules Caron**

Mr le Maire annonce qu'il y a lieu de renforcer le talus situé face à l'impasse des Grands Camps. Le montant des travaux s'élèverait à environ 15 000 €. Il y a danger d'éboulement sur la départementale. Des subventions seront demandées.

## **Permanences aux Elections Présidentielles 2017**

Le tableau des permanences est réalisé. S'il y a contre ordre les membres s'arrangeront.

## **Objet : Temps de travail de Mme Corinne ANSEL**

Mme ANSEL Corinne travaille actuellement 20 h par mois pour effectuer l'entretien de la salle et le contrôle de la vaisselle. Mme ANSEL a transmis un courrier nous faisant part de l'insuffisance de son temps de travail et souhaite une augmentation d'heures. Après étude de son poste, il est décidé de passer à 40 heures mensuelles.

Après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 0 abstention, 0 contre, le conseil municipal accepte sa demande qui sera effective au 1<sup>er</sup> mai 2017.

## **Objet : Contrat Aidé**

Mr le Maire annonce que le contrat aidé de Mme Valérie BECOURT a pris fin le 31 mars 2017. Il y a eu lieu d'effectuer un remplacement. Après plusieurs demandes auprès de Pôle Emploi, c'est finalement Mme VASSEUR Prescillia qui a été retenue pour la garderie, les taps et l'aide à la cantine. Elle devra effectuer une période d'essai de 15 jours. Le contrat d'avenir débutera le 1<sup>er</sup> mai 2017 à raison de 26 heures/semaine.

## **Repas des Aînés**

Le repas des Aînés aura lieu le dimanche 30 avril. Mr le Maire demande aux membres pour organiser ce repas.

## **Jardins au Marais**

Mr le Maire signale que les berges des jardins ont été refaites par le SMAGEAA.

## **Inaugurations**

Mr le Maire souhaite faire le 22 avril à 11 heures l'inauguration des « arbres de naissances » à la Pourchinte, du poulailler pédagogique à l'école et du terrain multisports rue Jules Caron.

## **Divers :**

- Un appel à candidature va être lancé pour aide à l'agent technique.
- Un contrôle sanitaire a eu lieu à la cantine. Il faudra investir au niveau de la cuisinière pour être aux normes.
- Des travaux au cimetière seront réalisés afin de faciliter l'entrée. Des subventions seront demandées.
- Mr Dany CUCHEVAL sollicite une journée par semaine afin d'installer sa friterie (sur le parking de l'atelier municipal).
- L'assainissement à la Pourchinte débutera dans le courant de l'année.
- Mr BUQUET Michel signale qu'il y a lieu de niveler le terrain de pétanque.
- Mr DELATTRE Jacques informe que des jeunes ont déjà découpé le grillage au terrain multisports, il suggère d'étudier la possibilité d'installation de caméras (télésurveillance).

- Mr DELATTRE Jacques annonce qu'il peut avoir 200 tonnes de remblais à la cimenterie pour renforcer les chemins.
- Mr VENDEVILLE Roger demande que soit interdite l'utilisation de barbecue à la salle des fêtes car l'herbe est brûlée. Mr le Maire propose un aménagement spécial pour grillades extérieures.
- Mme DE JONGHE Nicole absente le jour de la Pentecôte demande aides pour la brocante. Michel BUQUET et Jean-Pierre GASPART se chargeront des emplacements. Mr le Maire dit que c'est le Comité des Fêtes qui fera le repas de la ducasse pour mettre l'ambiance.
- Mr GASPART Jean-Pierre signale la dégradation d'une gouttière au 41 rue B. Chochoy dangereuse pour les passants et surtout les enfants. Il dit aussi qu'il faut baisser la plaque bleue signalant « Rue Jules Caron » car manque de visibilité pour les usagers. Il rappelle qu'il faut encore enlever la marque au sol « STOP » à la Résidence Alain Tassart.
- Michel BUQUET demande de faire quelque chose pour empêcher les pierres de tomber à l'angle de la rue B. Chochoy et de la rue du Marais.
- Mme FOUCAUT Ingrid remarque que le frigo derrière le bar de la salle des fêtes ne fonctionne pas. Roger dit qu'il a été réparé.
- Mr VASSEUR Bernard signale qu'un tuyau de la rue Jules Caron doit être bouché car l'eau s'écoule sur la route au niveau de la Fontaine. Il demande d'envoyer un courrier au 3 rue des Grands Camps pour faire arrêter les aboiements incessants du chien (suite de plaintes).
- La petite chapelle rue Jules Caron aurait besoin de réparation, celle-ci est privée. Il faut transmettre un courrier à Mme BAILLY Sylvie.
- Mme DE JONGHE Nicole demande la révision de l'ancienne photocopieuse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.